

consommation. Nos voisins du Sud sont asservis aux pays du Moyen-Orient.

Si nous décidons de toujours approvisionner les Canadiens en énergie moins chère que les cours mondiaux, tant mieux; mais ne nous contentons pas de choisir un chiffre au hasard, comme l'a fait le ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources (M. Macdonald). A une certaine époque, il a dit que \$4 convenaient. Puis le chiffre est passé à \$6.50, et en fin de compte le ministre adopte d'autres critères et paramètres.

Il faudrait faire connaître à l'industrie les critères en fonction desquels nous prendrons nos décisions, pour qu'elle puisse aller de l'avant sans craindre que les règles du jeu soient constamment modifiées. Les sociétés qui vont aux États-Unis savent à quoi s'attendre. Elles le savent également si elles se dirigent vers le Moyen-Orient, la mer du Nord ou l'Indonésie. Il existe dans le monde un pays industrialisé capable de subvenir à ses besoins à perpétuité, et c'est le Canada. Mais nous faisons naître la méfiance dans l'industrie en créant un climat de perpétuel bouleversement.

Il y a plusieurs mois, le prix a été fixé à \$6.50 pour la période de quinze mois se terminant le 31 juillet 1975. Et maintenant nous ne savons pas si cette période sera raccourcie, maintenue ou allongée. La première décision à prendre, selon moi, c'est de dire que nous continuerons de subvenir à nos propres besoins dans le domaine du pétrole, et que le prix intérieur de ce dernier sera inférieur au cours international; mais simultanément, de formuler des critères quelconques permettant à l'industrie de s'orienter et de savoir au juste comment ce prix sera déterminé.

L'Office national de l'énergie a été créé il y a quelques années par le gouvernement conservateur. Cet Office est devenu le jouet de l'actuel ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources. Il relève de lui, au lieu de rendre compte au gouvernement canadien comme il se devrait. Il n'est pas censé, en effet, dépendre des fantaisies d'un ministre, qui ne sera peut-être plus là l'an prochain.

Une voix: On peut toujours espérer.

M. Horner: Oui, j'espérais fortement qu'il soit défait aux avant-dernières élections et aux dernières, mais il ne l'a pas été. Le premier ministre (M. Trudeau) pourrait le nommer au ministère des Finances demain et il s'occuperait d'autre chose. Évidemment, le Canada aurait alors un autre problème sur les bras. Mais le premier ministre pourrait l'écartier tout à fait du Cabinet. C'est une pensée réconfortante. De toute façon, qu'un ministre demeure ou non au Cabinet repose entre les mains de Dieu et, dans ce cas, entre les mains du premier ministre.

● (2030)

Une voix: Il se prend pour Dieu.

M. Horner: Mais pas moi. Ce que j'essaie vraiment de faire ressortir, c'est que l'objectif fondamental de l'Office

Huile et pétrole

national de l'énergie était de raffermir le marché et de nous faire comprendre autant que possible ce que nous allions faire de notre énergie. Mais tout cela a été gravement compromis sous le régime de l'actuel ministre. Peu importe que j'aie su convaincre ou non, ce soir, je tiens à ce que se soit bien clair.

Une voix: Bravo!

M. Horner: Merci. Il faudrait que ce soit bien clair dans l'esprit de tous les Canadiens: le ministre a anéanti le travail réel de l'Office national de l'énergie. Il a fait de cet organisme une marionnette qui ne peut servir le Canada ni l'industrie pendant des années à venir. Il a faussé complètement la mission de l'Office national de l'énergie.

Monsieur l'Orateur, si vous m'avez bien suivi jusqu'ici, vous allez admettre que vous et moi avons décidé que les Canadiens devraient se suffire pour ce qui est du pétrole et mériter sans doute un prix inférieur à celui du marché international. Comment pouvons-nous le mieux y arriver? En réalisant une certaine mesure d'entente entre le gouvernement et l'industrie, autrement dit, ne faisant connaître à cette dernière les règles à suivre.

J'ai une théorie à faire valoir sur la façon de calculer l'écart entre les deux prix au Canada. Les divers prix qu'on a mentionnés ne me disent pas quel en est le niveau. Ce sont des prix que le ministre a pigés au hasard et sur lesquels l'Alberta, la Saskatchewan et les provinces consomatrices, l'Ontario et le Québec, se sont entendues. Cela ne suffit pas car cette décision, strictement provisoire, a été prise par un gouvernement minoritaire.

Nous devrions voir quelles sont nos ressources connues. Nos ressources et nos réserves connues sont surtout les sables bitumineux de l'Alberta. Nous devrions voir précisément ce qu'il faut pour produire un baril de pétrole à partir de ces sables et à quel rythme les frais augmentent chaque année, car l'inflation joue un rôle très important dans leur exploitation vu qu'elle exige beaucoup d'opérations.

La mise en valeur des sables bitumineux ne consiste pas simplement à forer un trou et trouver des nappes à plusieurs milliers de pieds sous terre. Elle comporte bien des opérations, donc exige de nombreuses machines et beaucoup d'argent. Alors, si nous désirons continuer à nous suffire à nous-mêmes en matière d'énergie, il nous faut fixer le prix du pétrole en tenant compte de la baisse de production prévue pour 1983 et de façon qu'il favorise la mise en valeur des sables bitumineux. En outre, on doit pouvoir le rajuster en tenant compte de l'inflation.

Il faut ensuite se demander combien coûte l'argent et ce qu'il faudra faire pour attirer les investissements dans cette industrie. C'est l'inconnue de l'équation. Il est difficile de répondre à cette question. D'ailleurs, peut-on trouver des réponses aujourd'hui? Avons-nous échoué ou avons-nous peut-être trop investi dans ces sables bitumineux? La réponse, c'est la société Shell qui nous la fournit.